

Jura

Autor(en): **A.D. / Steullet, A.M. / [s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **67 (1979)**

Heft [6]

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-275609>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

D'un canton à l'autre

susciter un plus grand intérêt pour la conditions féminine dans le canton.

Regroupant plus de 40 associations, le Centre de liaison a répondu au cours de l'année 78 à trois consultations fédérales : projet de la revision de la Constitution, conception globale des transports en Suisse et l'abaissement du 0,8 pour les conducteurs de véhicules à moteurs. Le Centre de liaison s'est prononcé pour l'abaissement du 0,8. Il a suggéré que l'on informe plus sérieusement les candidats au permis de conduire à l'occasion des cours de secouristes obligatoires, de promouvoir les boissons non alcoolisées aussi bien en litre qu'en verre. Quant aux deux autres consultations, des groupes de travail ont été constitués. Les réponses seront publiées prochainement.

Préoccupé par l'éducation permanente, le Centre de liaison qui n'a pas encore pu créer, faute de moyens des cours de recyclage, a contacté l'Université populaire. Cette dernière est d'accord d'organiser des cours dont les associations féminines pourraient proposer le sujet. Ainsi les femmes broyantes ont déjà bénéficié de leur premier cours d'instruction civique.

Voulant apporter leur contribution à l'Année internationale de l'Enfant, les femmes fribourgeoises aborderont plusieurs thèmes concernant l'enfant à l'occasion de leur journée au Comptoir de Fribourg.

Enfin, relevons que Mme Suzanne Marmy d'Estavayer, a été réélue présidente pour une période de deux ans.

A. D.

Fête à l'Ecole de Bouleyres, à Broc (Fribourg)

Samedi 16 juin, dès 14 heures et dimanche 17 juin 1979.

Au programme : Les Montreurs d'Images (samedi 16 h.) Jean-Pierre Huser (samedi soir), Jacky Lager, homme-orchestre et chanteur (dim. 14 h.)

Stands (bougies, brocante, spécialités à manger, boissons, etc.) Cabaret libre, magie, jeux pour les enfants, musique, bal.

Demandez le programme détaillé au no tél. 029/61605 ou 021/371561 (19-20h. de préf.).

Berne francophone

Femmes en chômage

Chaque matin de la semaine, entre huit et dix heures, des femmes montent à l'hôtel de ville et ressortent quelques instants après. Elles sont allées timbrer.

C'est indispensable de timbrer, si l'on veut être en règle avec le bureau de l'Office du travail.

Il faut avoir ses papiers en ordre et surtout, ne pas oublier le papier qui porte les cinq signatures mensuelles. Il prouve que la personne impliquée a frappé à cinq portes de commerçants, artisans ou fabricants pour de-

mander un emploi. Le souci de ces femmes commence chaque mois, et les prestations de chômage durent six mois.

Trouvant la chose bien saumâtre, une femme a négligé sa récolte de signatures. Il en est résulté de grosses histoires, c'est aller jusqu'à Berne... Elle a dû attendre trois mois pour pouvoir retirer son argent...

« On a meilleur temps d'être en ordre, disent-elles, en conclusion ». Pour certaines femmes, l'arrêt du travail professionnel est un choc de l'importance d'une grande épreuve. Les plus âgées sont les plus vulnérables.

Mme X, 58 ans, un enfant marié, un mari aux heures de travail limitées par la maladie, a toujours travaillé en usine. Elle ne s'est pas préparée à un changement de situation. Maintenant, elle va timbrer et cherche du travail ailleurs. Elle nous confie qu'on se moque d'elle, on lui rit au nez!...

Mme A, 50 ans, épouse de fonctionnaire, mère d'une fille majeure, a toujours travaillé en usine. A la maison, elle se trouve bien seule. Elle fait des efforts pour s'adapter à sa nouvelle situation et se pose des questions : « que sont devenus les beaux slogans de l'année de la femme ? « Libération de la femme... indépendance de la femme... les femmes au foyer ralentissent le progrès féministe... la femme a droit à des loisirs... etc »

Mme D, 54 ans, divorcée, trois enfants. Maintenant que ses enfants sont hors du nid et qu'elle est en chômage, on lui dit de changer d'appartement, de prendre quelque chose de plus petit, et de se faire aider par ses enfants! » La caisse de chômage considère la femme divorcée à l'égale de la femme célibataire et lui verse le 65% de son salaire. En cherchant un nouvel engagement, si une femme avoue suivre un traitement médical, ses chances seront d'autant plus limitées. Il est très difficile de retrouver quelque chose au prix qu'on a connu. Quand on est engagée pour un travail nouveau, il faut se faire la main, s'habituer au rythme, la difficulté augmente. Le rôdage ne se fait pas en un mois, mais au bout d'un mois, il arrive qu'on vienne vous montrer un décompte d'heures et de prix, pour vous prouver que votre cadence n'est pas rentable... »

Mme B, 35 ans, mariée, mère de deux enfants, aimerait tellement trouver un emploi à temps partiel pour pouvoir s'occuper des enfants et de la maison toute neuve... qui coûte cher...

Mme C, 45 ans, trois enfants, une maison en construction... et peu de chance de retrouver un emploi lucratif dans la localité!

Mme C, 35 ans, mariée, mère de six enfants, a toujours travaillé à domicile. Une lettre de la direction de l'usine lui a fait savoir qu'on n'avait plus besoin de ses services, mais que son salaire lui serait versé, sans travailler, durant trois mois, ensuite elle irait toucher du chômage. En mère bien équilibrée, Mme C. a pris la chose du bon côté, une surprise de taille a perturbé ses plans ; l'usine a besoin de huit femmes pour une commande urgente. Elle a ressorti son établi... A part cela, Mme C. n'a que des bons souvenirs. Elle a toujours eu du bon travail à faire et tout le monde a toujours été très gentil avec sa famille. Quand

elle était malade, hospitalisée, une maman apportait une tresse tous les dimanches matin, à sa grande famille. Une autre maman apportait des biscuits « fait maison », les voisins aidaient au ménage et l'usine a fait un geste. Pour le moment, Mme C. vit au jour le jour ; elle a assez à faire avec ses six gosses. Mais... six gosses, ça coûte ! Il en faut mettre sur la table... et les souliers, et tout... il faudra voir, dit-elle pensive. »

Mlle H., 27 ans, a une maladie qui l'empêche de dormir sans un appareil qui fait travailler ses poumons. La fabrique Ebauches lui sortait du travail à domicile, ses journées étaient entrecoupées de promenades de santé. Maintenant, Mlle H., s'interroge sur son avenir.

Sur les listes de la FTMH, elles sont des dizaines à demander un nouvel emploi.

Les jeunes n'en font pas un drame. Les recyclages s'imposent. L'esprit d'initiative est avantagé. Les changements sont positifs. L'une d'elle a découvert son attirance pour les relations humaines ; elle sait que plus tard, quand le temps sera venu, elle offrira ses mains et son cœur pour servir les déshérités de la terre.

Les aînées encaissent moins bien le coup. Elles sont désorientées. Les robots ménagers sont là pour faciliter le travail des ménagères occupées professionnellement : tout est simplifié dans l'entretien d'un ménage. Ces femmes se sentent inutiles quelque part. Elles souhaitent que le travail dans les fabriques soit partagé. Quelques heures de manutention occuperaient suffisamment leurs esprits et leurs mains. Elles se rendent compte que cette façon de faire augmenterait les fiches de bureau, mais elles sont certaines que ce serait la meilleure solution sociale.

Elles savent que pour atteindre les salaires d'avant la récession, il faut augmenter les cadences. Ces cadences sont supportables quelques heures. Au-delà, les nerfs s'effritent. Ce sont les gosses qui en prennent un coup...

La période de chômage est un temps d'inertie, de remises en questions, de tâtonnements. Il faut apprendre la détente, la réflexion, la découverte. Il faut aussi apprendre à découvrir les autres...

Gaby Moeschler

Jura

Première année d'activités des mères chefs de famille

Souvent solitaires, abandonnées par leur famille, leurs amis et la société, mal défendues par les institutions sociales, méprisées par certains, celles qu'on appelle, les mères chefs de famille ont décidé de réagir, de crier tout haut leur indignation et de se battre pour retrouver la place qui leur est due. Responsables de leurs enfants comment peuvent-elles assumer leurs responsabilités de mères, lorsqu'il est si difficile de retrouver un équilibre personnel ou plus simplement de garder le sourire quand les exigences de la vie se font si pressantes.

Pour tenter de faire front à toutes ces épreuves les mères chefs de familles ont choisi d'être solidaires. Fribourg n'a pas échappé à ce phénomène. Dernièrement, l'Association fribourgeoise des mères chefs de famille tenait sa première assemblée générale. Si les débuts furent modestes, les premiers contacts furent établis en octobre 77 déjà, l'association connaît maintenant un nouvel essor et l'avenir promet d'être riche en expérience. Plusieurs dizaines de mères chefs de famille, de tout âge et de tout les milieux sociaux sont prêtes à suivre cette solidarité.

S'inspirant de l'exemple de Genève et de Lausanne, l'association fribourgeoise voit loin et grand. Un premier pas a déjà été réalisé, l'instauration d'une permanence téléphonique assurée par Mme Ritter. Elle ne se contente pas de distribuer des encouragements mais conseille, oriente et résout ainsi bien des problèmes. Des conférences, sur les thèmes les plus divers « comment remplir une feuille d'impôt, les enfants au sein d'une famille incomplète, le nouveau droit de filiation », présentées par des spécialistes sont organisées chaque mois.

Se défendant d'être des féministes « enrégées », les mères chefs de famille de Fribourg ont noué les premiers contacts avec le Mouvement de la condition paternelle. Un groupe de travail s'est formé afin d'étudier comment une collaboration, sans nuire à leurs revendications, pourrait être envisagée avec le Mouvement de la condition paternelle.

Ne recevant aucune subvention de la ville ni du canton, l'association fribourgeoise est fort limitée dans son budget et doit puiser dans ses propres ressources. Elles espèrent qu'à l'heure où l'on vient de voter l'augmentation des salaires des conseillers d'Etat son appel sera entendu dans les hautes sphères.

Pour l'avenir, Mme Ritter compte sur une plus grande participation des volontaires, le développement des relations avec les services

sociaux et surtout que l'association fasse parler d'elle et qu'on prenne celle-ci un peu plus au sérieux.

A. D.

L'émulation accueille les femmes

La Société jurassienne d'Emulation demeure une des rares associations qui n'ont pas éclaté après la création du nouveau canton. L'Emulation, comme on la nomme plus couramment, continue son activité par-dessus les nouvelles frontières, forte de ses objectifs apolitiques. Résumons-les brièvement : « Elle traite des questions d'intérêt général relatives au Jura et au peuple jurassien. Elle défend le patrimoine du Jura et aide à faire connaître son histoire. Elle protège et défend la langue française ».

L'Emulation a été fondée en 1847. Elle publie chaque année un ouvrage, « Les Actes », qui reflète la vie culturelle de la région et des Jurassiens habitant dans d'autres cantons.

Cette « vieille dame » comme l'appelle irrévérencieusement certains esprits dans le vent ne s'est guère penchée sur le cas des Jurassiennes. Elle fut proche — et ponctuellement — des hommes de lettres, des artistes, des architectes, des historiens, des scientifiques, des

géologues, des philosophes. Il est vrai qu'en ces rangs illustres, on ne comptait généralement aucune femme, sinon des exceptions.

Elles seront là !

L'absence des femmes dans les publications de l'Emulation n'est pas à chercher du côté d'une discrimination. Par-ci, par-là, une femme écrivain ou architecte eut l'honneur d'une page. On doit davantage à la grande discrétion de toutes celles qui font œuvre créatrice le fait d'être restées en retrait durant des décennies. Les temps changent ! S'il en fallait une preuve, la démarche de l'Emulation devient plus que probante car « La vieille dame » n'est pas si prompte à quitter les normes classiques de l'appréciation ni les traditions ! Quelle est cette démarche ? L'Emulation a invité quinze femmes (résidant à Berne, Bienne, St-Imier, Delémont ou ailleurs) à prendre la plume afin d'être publiées dans la prochaine édition des « Actes ». Toutes ont répondu positivement, ce dont il faut se réjouir car cette réponse vient comme une affirmation de leur personnalité individuelle, puis collective en ce qui concerne la présence féminine dans la vie intellectuelle jurassienne. Les textes seront soit des nouvelles, soit des essais, soit des poèmes, tous inédits.

A.M. Steullet

CHOISIR

REVUE CULTURELLE

CCP 12-413 - Tél. 022/2143 43 - 14b, av. du Mail - 1205 GENÈVE

Chaque mois : ● Analyse l'actualité religieuse et sociale
● S'engage au cœur des recherches de notre temps

Au sommaire du N° 233 :

« Femmes, enfants et politique », une interview de Mme Gabrielle Nanchen

Le N° : Fr. 5.50 / Abonnement 1 an : Fr. 40. — + port

Nouveau! Manpower Sélection.

Toute l'expérience de Manpower au service des emplois permanents.

Annie Foirest attend
votre appel: 022/31 68 00

MANPOWER
SELECTION 

TEL. 022/31 68 00, RUE WINKELRIED 6, 1201 GENÈVE



TIMBRES-POSTE

« Colombe de Bâle 1845 »

Ce timbre est coté 15 000 francs

Nous expertisons,
achetons ou mettons en vente sur offre
toutes collections de timbres.

Expertises et estimations par expert
sur simple contact avec...

EUROPHILA S.A.

10, rue Petitot
1204 Genève
Tél. (022) 21 66 01

